



## L'Office Central de la Coopération à l'Ecole Une ressource pour vos projets ... Un engagement...

L'O.C.C.E. des Hautes-Pyrénées a pour vocation d'aider les coopératives scolaires à gérer leurs projets.

Souvent reconnu pour être le moyen pratique de gérer de l'argent à l'école, l'O.C.C.E. ne se cantonne pas seulement à cela et développe de nombreux projets entre écoles et avec des partenaires proches de l'Ecole.

Une dizaine de projets sont en cours, réunissant une cinquantaine de coopératives (La Convention s'affiche, Pic du Midi, Eolo Tempo, Tête en l'air, Les Jardins d'Eole, Presse-toi, Fréquence'Coop,...) l'objectif étant de favoriser les rencontres et les échanges. Un journal, INFOCOOP 65, vous informe. Une revue nationale, Animation et Education, est le support des réflexions pédagogiques de notre mouvement.

**L'objectif premier de notre association est de développer, conformément aux objectifs généraux de l'Ecole, la pédagogie coopérative dans les pratiques scolaires.**

Cela veut dire associer les enfants aux décisions de la coopérative et les responsabiliser le plus possible dans la vie de l'école, que ce soit pendant les temps d'apprentissage ou dans les moments de régulation et de décision... La coopérative doit aussi être un lien entre les différents acteurs de la communauté scolaire. L'O.C.C.E. peut vous aider à mettre en place ces pratiques, vers plus de démocratie participative.

Pour cela, il est nécessaire de concevoir les moyens de la coopérative comme **un outil permettant de mettre en œuvre les projets d'enfants** qui sont les membres de la coopérative par le paiement de leur cotisation. En aucun cas les moyens de la coopérative ne sont là pour pallier les éventuelles insuffisances des moyens d'enseignement, donnés par les collectivités locales (voir lettre jointe).

La régulation et les prises de décisions de la coopérative s'effectuent lors du Conseil de coopérative qui comprend : des enfants, un ou des parents, les enseignants. Les enfants peuvent être élus et peuvent intervenir à tous les niveaux (gestion des projets, gestion financière, prises de décision...) en respectant bien entendu les possibilités liées à leur âge.

Un compte-rendu financier et un compte-rendu d'activités doivent permettre chaque année de faire un bilan. Ce bilan est présenté à la communauté scolaire. L'Association Départementale s'assure, grâce à ce bilan annuel, du bon fonctionnement (humain et financier) des coopératives ; **ces comptes-rendus (ainsi que le paiement des cotisations) sont statutaires.**

**L'animateur départemental est habilité, statutairement, à vérifier les comptes des coopératives.**

Notre association départementale est financée de 2 façons :

- par les cotisations des enfants,
- par la mutualisation des comptes à la BPTP.

Le Président de l'OCCE, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, est mandataire de tous les comptes des coopératives. C'est le responsable légal de tous les comptes. Les mandataires de coopératives sont, par délégation du Conseil d'Administration, co-signataires ; il doivent prendre connaissance de leurs engagements (sur la feuille de cotisation) et les signer chaque année.

Les comptes des coopératives scolaires viennent consolider les comptes de l'A.D. 65 qui vont à leur tour consolider les comptes de la Fédération. Un Commissaire aux Comptes vérifie les C.R.F. des coopératives et les comptes de notre A.D. Suite à l'audit, le Commissaire aux Comptes peut désigner des coopératives à vérifier. Ce fonctionnement est un gage de transparence.

Le salaire de l'animateur départemental est pris en charge par la Fédération nationale. Le salaire de notre secrétaire Chantal Douvèneau est pris en charge par notre A.D., grâce à la mutualisation. Elle gère la comptabilité et le secrétariat des 300 coopératives et de notre association.

Notre association dispose d'outils pédagogiques, à disposition des coopératives en prêt gratuit :

- malle « Pic du Midi/Astronomie » → 70 documents (livres, CDROM, vidéos, diapos,...)
- malle « Sciences » → 50 documents
- malle « Cap Gypaète » étude des rapaces et milieu naturel (12 supports)
- malles « Rouletaboule » (déchets), « Ricochet » (eau), recyclage, ...
- malles « jeux mathématiques » (maternelle et élémentaire )
- 8 structures Baschet
- série de livres (de 4 à 10) pour la lecture
- livres « Lire c'est partir » à 1 €
- et bien d'autres outils

Franck de la Moréna, l'animateur départemental, et toute l'équipe, sont à votre disposition pour mettre en œuvre, du point de vue pédagogique et pratique, vos actions.